

LE FABULEUX
BESTIAIRE

Éditorial

Chers lecteurs,



La préfecture de Police intervient dans tous les domaines présentant un enjeu de sécurité. J'ai le plaisir de vous faire découvrir, dans ce nouveau numéro de *Liaisons*, une partie de ses missions: celles menées en lien avec les animaux.

Ce numéro met en lumière le rôle important de la compagnie cynophile et de ses sections spécialisées dans la lutte contre les stupéfiants, le terrorisme, les violences urbaines ainsi que dans les secours, et celui de l'unité équestre, atout majeur de la police de sécurité du quotidien et de la lutte contre la délinquance.

À la faveur de reportages sur des sites animaliers emblématiques de la capitale, vous ferez la connaissance des vétérinaires de la préfecture de Police et découvrirez leurs nombreuses missions en matière de protection et de santé animale, sans oublier les dispositifs déployés par les sapeurs-pompier de Paris pour capturer toutes sortes d'animaux blessés ou dangereux, qu'ils soient domestiques ou qu'ils relèvent des fameux NAC (nouveaux animaux de compagnie).

Bienvenue dans un univers haut en couleur qui, à côté des missions habituelles de la préfecture de Police, mérite d'être davantage connu de nos lecteurs.

*Didier Lallement,
Préfet de Police*



Directrice de publication

Lactitia Vallar

Coordination

Bérandère Goupil,
Stéphane Stépien,
David Lolo

Rédactrice en chef

Agnès Canavélis

Rédactrice en chef adjointe

Laurence Picq

Rédacteur

Stéphane Benaïm

**Conception graphique
et mise en page**

Delphine Askienazy,
Emmanuel Pires

Couverture

Illustrations : Adobe Stock

Photos

Service communication

Carlos Rodrigues
Dominique Venière

DOSTL

Isabelle Crestaux

Iconographie

Agnès Canavélis,
Laurence Picq,
Stéphane Benaïm,
Emmanuel Pires

Diffusion interne

Unité « événementiel »

Conception et réalisation

Service de la Communication
1 bis, rue de Lutèce
75195 Paris cedex 04
fax : 01 53 71 57 75

@ : ppcom-liaisons@interieur.gouv.fr

Rédaction

Tél. : 01 53 71 42 34

Impression

Direction de l'information
légale et administrative
Tirage : 25 000 exemplaires
N° de commission
paritaire : 0211BO7717
ISSN : 1165-9831
ISBN : 978-2-11-157011-5
DF : 5L145500

AVERTISSEMENT

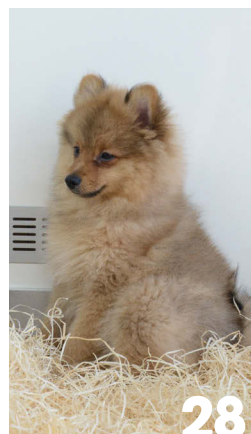
L'autorisation de reproduire textes,
illustrations et photos sous
© préfecture de Police,
doit être demandée au service
de la communication
de la préfecture de Police.

La
documentation
Française

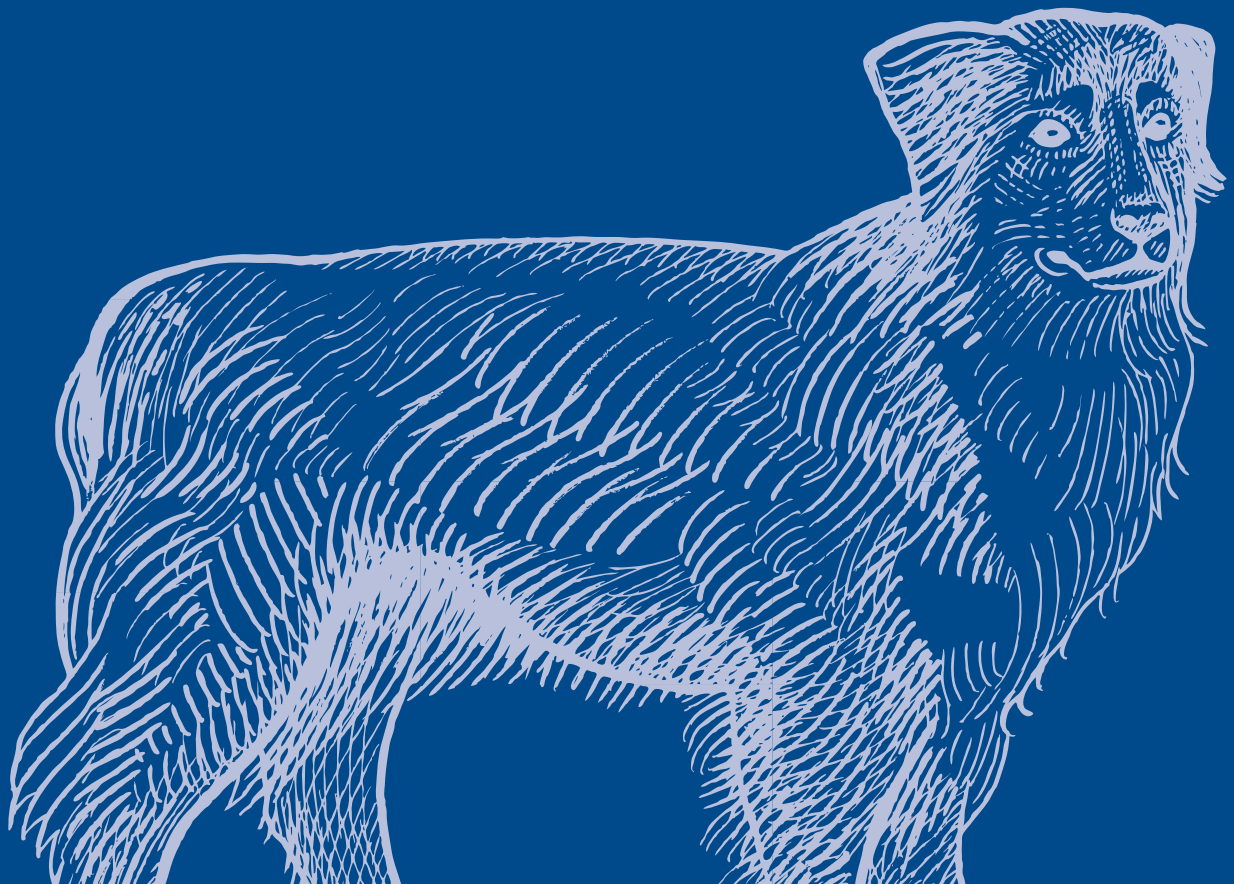
Édition et diffusion

Direction de l'information
légale et administrative
La Documentation Française
Tél : 01 40 15 70 10
www.ladocumentationfrancaise.fr

SOMMAIRE



L'ANIMAL, MEILLEUR AMI DU POLICIER	8
Mon chien, ce héros	10
La compagnie qui murmure à l'oreille des chevaux	18
SOUS L'AILE DE LA POLICE	24
Rencontre avec Marguerite Lafanéchère, vétérinaire inspecteur à la préfecture de Police	26
ANIMAUX DOMESTIQUES Rage, la bête noire des vétérinaires	27
ANIMAUX DOMESTIQUES Montrer patte blanche	28
ANIMAUX DE RENTE Salon de l'Agriculture, des contrôles au poil	30
ANIMAUX DE PRÉSENTATION AU PUBLIC Fauve qui peut (à la ménagerie du Jardin des Plantes et à l'Aquarium de Paris)	32
Des expérimentations à la loupe	35
Allô les pompiers, il y a un dromadaire sur mon palier!	36
L'épopée de King le lionceau	38
Qui va à la chasse	39
ANGUILLE SOUS ROCHE	40
Ces petites bêtes qui montent	42
Qui veut des NAC ?	47
Chiens dangereux : la prévention avant tout	48
Risques animaliers : le taureau par les cornes	50
Une dent contre les rats	52
LE BÊTISIER DE LA PP	53
Les pêches miraculeuses de la fluviale	54
Des missions « dard dard »	55
Cabri, c'est fini	56
Une plume dans l'encrier	56
Les pépites de <i>Liaisons</i>	57
Signes extérieurs d'appartenance	58





L'ANIMAL, MEILLEUR AMI DU POLICIER

Chiens et chevaux sont de précieux alliés pour les services de la préfecture de Police. Si les premiers appuient les opérations de secours, de sécurisation et de lutte contre la drogue et le terrorisme, les seconds constituent une force dissuasive pour la délinquance et un moyen de locomotion bien adapté à certains terrains. Des missions qui ne manquent ni de flair, ni de selle !

MON CHIEN, CE HÉROS

Dès le début du XX^e siècle, la préfecture de Police a l'intuition de miser sur les chiens pour aider ses effectifs dans certaines de ses missions. La brigade fluviale est la première à tenter l'expérience avec des chiens sauveteurs. D'autres viendront ensuite montrer leurs crocs pour lutter contre les Apaches* qui sévissent dans certains quartiers de Paris. Cent dix-neuf ans plus tard, la compagnie cynophile compte 120 policiers, possède un cheptel de 80 chiens et dispose de trois unités basées à Paris, Nanterre et Chevilly-Larue. **STÉPHANE BENAÏM (SB)**



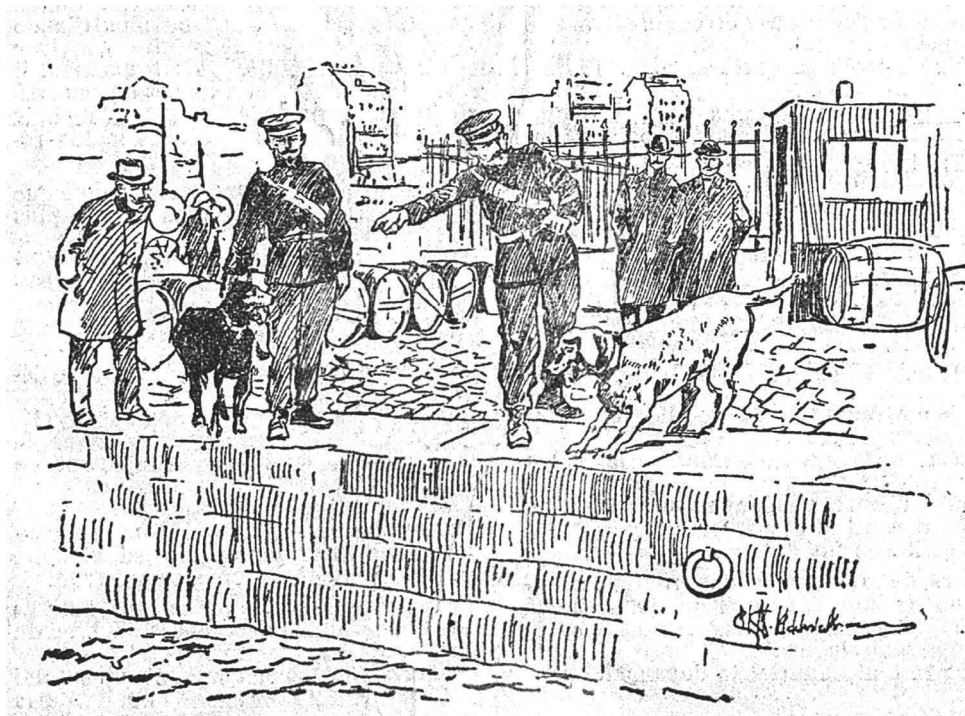
Dressage pour les chiens d'attaque, Brigade canine, début du 20^e siècle.
© PRÉFECTURE DE POLICE

L'histoire de la préfecture de Police, depuis sa création sous le règne de Napoléon 1^{er} en 1800, est une longue succession d'innovations, de créations de services et de brigades avec toujours la même obsession : assurer la protection des citoyens et des biens. L'arrivée de coéquipiers canins au sein de la brigade fluviale, créée le 30 juin 1900 par le préfet Lépine, fait partie de ces tentatives hardies, au départ jugées saugrenues, voire exotiques et pas toujours couronnées de succès. Mais au fil du temps et des expérimentations, l'utilisation de l'animal a fini par devenir une évidence pour de nombreux services de police, ainsi que la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

SAVOIR-FLAIR Inspiré par des pays comme la Belgique ou l'Angleterre, l'homme a très vite compris que son meilleur ami à quatre pattes pouvait lui être utile dans bien des situations. Certains essais ont été plus heureux que d'autres. Après la noyade du gardien de la paix Charles Bailly en 1901 alors qu'il portait assistance à une jeune femme suicidaire, le préfet Louis Lépine décide d'aider les agents plongeurs en leur allouant des chiens. Les tests sont peu concluants. Malgré les entraînements assidus de Turc et César, de solides Terre-Neuve venus soutenir les canots automobiles La Mouette et La Vigie, puis l'arrivée de Sultan, Paris, Pelvou, Diane et Megde, l'expérience n'est pas prolongée. « *Chaque jour, deux fois par jour même, par couple, les sous-brigadiers les conduisent sur le bord du fleuve pour leur apprendre leur périlleux métier de sauveteurs. Un tabouret, un mannequin, un objet flottant quelconque, sont jetés à l'eau ; les chiens sont aussitôt lâchés et, au commandement de : « À l'eau ! va chercher ! », ils s'élancent, nagent avec frénésie vers le but qui émerge et triomphalement, le rapportent au sous brigadier qui leur flatte l'échine de quelques tapes amicales en guise de félicitations »* (extrait du quotidien *Le Matin*, le 18 janvier 1902).

UN MÉTIER DE CHIEN Après le chien sauveteur de la brigade fluviale, vinrent les chiens auxiliaires des rondes de nuit. Les attaques des Apaches vont pousser la préfecture à développer une nouvelle brigade canine, formée pour lutter contre les voyous. Il s'agit avant tout d'avoir un effet dissuasif. Comme l'évoque un article du Figaro daté du 14 avril 1910, « le nombre des chiens de police qui existent dans la banlieue de Paris est de cent vingt-trois, ils ont été acquis soit par les municipalités, soit par les ligues de sécurité publique, les particuliers ou les agents. Paris en possède vingt-cinq, ce qui met l'effectif complet

* bandes criminelles sévissant à Paris dans les années 1900.



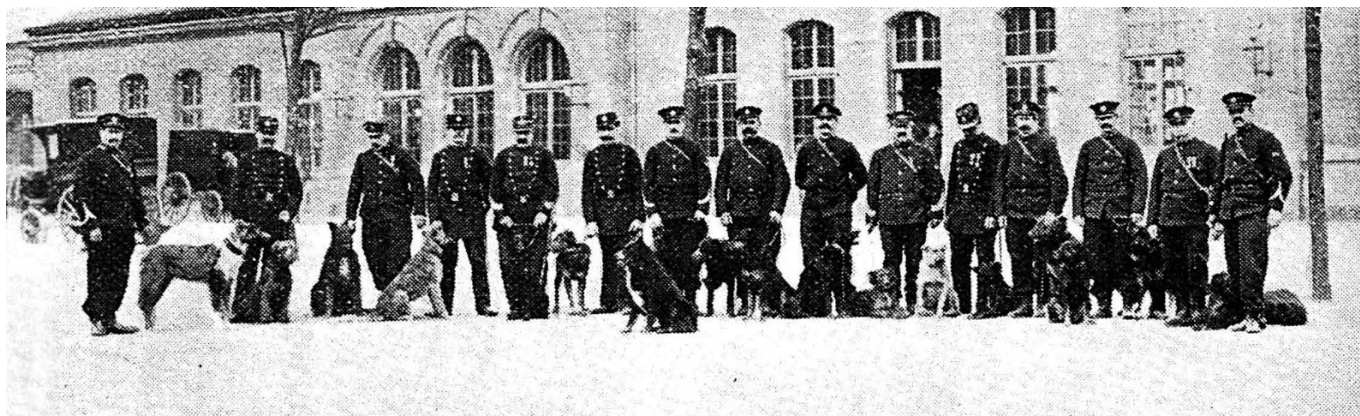
Dessin paru dans un article intitulé « Les chiens sauveteurs » dans *Le Matin* du 18 janvier 1902. © PRÉFECTURE DE POLICE

À propos des chiens sauveteurs :
 « Ceux-ci furent révoqués, lors de la tentative de notre confrère Christian, qui, il y a quelques années, se jeta volontairement dans la Seine, du pont de la Tournelle, sous les yeux des bons toutous sauveteurs qui le laissèrent barboter, sans faire le bon mouvement. Christian heureusement savait nager, il en fut quitte pour un bain, et un reportage raté. Les chiens n'ont pas été abandonnés pour cela, il en fut éduqué d'autres, qui suppléent aujourd'hui au flair bien connu des gardiens, les aident de leur vaillance, formant la brigade des chiens policiers. »

Extrait de *La Culture physique*, revue bimensuelle illustrée, 1^{er} mars 1910.



Sur ce cliché de 1901, vraisemblablement le Terre-Neuve César, le tout premier chien sauveteur de la brigade fluviale.
 © PRÉFECTURE DE POLICE



À l'occasion de l'Exposition universelle qui se tient à Bruxelles du 23 avril au 1^{er} novembre 1910, la ville de Paris présente la section canine de la préfecture de Police, qui souhaite mettre en avant ce corps original. Sur l'image, on peut voir le groupe de Pantin, Saint-Denis, Aubervilliers, Saint-Ouen, Clichy. PHOTOGRAPHIE EXTRAITE DU *FIGARO* DU 14 AVRIL 1910

de la brigade canine à cent quarante huit chiens policiers. Voilà un effectif redoutable (...) Ces chiens, quelles bonnes bêtes ! Il y en a de toutes les races, mais ce sont les chiens de berger qui dominent. Les Apaches sont comme les taureaux, il faut les mordre aux jambes pour les faire avancer et le chien de berger est passé maître dans l'art de pincer les mollets ».

D'autres idées sont à l'étude, comme celle évoquée par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts qui, ému par les tentatives de cambriolages des musées nationaux et conscient de l'insuffisance numérique des gardiens, envisage d'introduire des chiens dans le service de garde des collections nationales (*Le Mois littéraire et pittoresque*, janvier 1908). L'intérêt pour le chien ne cesse donc de grandir. Un grand concours du chien de police est organisé en 1908 à l'hippodrome de Vincennes, qui présente les prémices des spécialités « patrouille et recherche ». Devant les résultats prometteurs, le préfet Lépine

Brigade canine, début du 20^e siècle.
© PRÉFECTURE DE POLICE



Chaque section opérationnelle possède ses spécificités avec des animaux dressés pour une unique spécialité.

UNE UNITÉ QUI A DU CHIEN Aujourd'hui, la compagnie cynophile, qui a vu le jour en 1950, est compétente sur l'ensemble du territoire de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne mais n'hésite pas à venir en renfort pour assister des opérations

de sécurisation au-delà des trois départements de petite couronne. Elle est par ailleurs régulièrement engagée dans des missions de coopération internationale sous couvert de la direction de la coopération internationale. Toutes missions confondues, elle compte plus de 12 000 interventions annuelles¹. Chaque section opérationnelle possède ses spécificités avec des animaux dressés pour une unique spécialité. La section « défense et intervention » assure des missions de sécurisation et de lutte contre la délinquance 24h/24, et peut être engagée dans des dispositifs de lutte contre les violences urbaines, comme récemment lors des rassemblements des gilets jaunes. Elle intervient d'initiative ou en soutien des services territoriaux dans les divers plans de sécurisation de la capitale. En outre, la compagnie cynophile est capable de se constituer en unité, dans le cadre de violences urbaines et d'opérations de maintien de l'ordre et constitue une force autonome de plus de 30 fonctionnaires, avec 6 chiens d'intervention. La section « défense intervention » assure le contrôle et la capture des chiens dangereux, dont on observe depuis quelques mois une recrudescence. Enfin, elle apporte son concours et son expertise pour le traitement des procédures administratives ou judiciaires liées aux canidés. La section « stupéfiants - billets de banque », comme son nom l'indique, participe à la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine qu'ils génèrent. Capable de rechercher toutes les drogues connues ainsi que les billets de banque, elle apporte son concours aux services territoriaux de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, aux services de la direction régionale de la police judiciaire, mais également aux services de la direction centrale de la police judiciaire. Les résultats obtenus sont édifiants avec, en 2018, plus 4 millions d'euros saisis et des quantités impressionnantes de drogue retrouvée grâce au flair des chiens : près de 800 kg de cannabis, 38 kg de cocaïne, plus de 5 kg d'héroïne, ainsi que 12 kg de drogues synthétiques. La section « explosifs » assiste les techniciens du laboratoire central de la préfecture de Police et les services spécialisés dans la lutte contre le terrorisme, la sécuri-

¹ Apaches est un terme qui désigne les bandes criminelles qui sévissaient dans le Paris de la Belle Époque. Ce mot apparaît vers 1900.



La chasse aux Apaches est prise au sérieux par la préfecture qui détache de nombreux agents secondés de chiens. © PRÉFECTURE DE POLICE



Au jardin des Tuileries, un concours de chiens policiers, le 18 juin 1922. Négatif sur verre 13 x 18 cm. © BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE